



**Georges Ibrahim Abdallah doit retrouver sa liberté et regagner son pays : le Liban.**

**38 ans d'emprisonnement, c'est INDIGNE du pays des droits de l'homme !**

**Nous l'avons dit à Emmanuel Macron le 29 avril.**

**Nous continuerons notre combat pour la libération de notre camarade.**

**Ce vendredi 29 avril le Président Emmanuel Macron était en visite dans notre département.**

**Le collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah avait donc décidé d'interpeller le Président sur la situation d'un homme, d'un militant de la cause palestinienne, incarcéré depuis 38 ans à la suite d'un procès inique et qui dispose de la condition de « libérable » depuis 1999.**

**Il y a quelques jours encore nous étions rassemblés devant le centre pénitentiaire de Lannemezan à l'occasion de son 71<sup>ème</sup> anniversaire.**

**Cet homme à l'engagement sans faille pour l'émancipation des peuples a donc passé plus de la moitié de sa vie en prison.**

**Il n'attend désormais plus qu'une chose : pouvoir retrouver son pays, le Liban, sa famille, ses proches.**

**Il est plus que temps que la France, pays dit des droits de l'homme depuis la révolution de 1789, décide de libérer Georges.**

**Déjà en novembre 2012 la Chambre d'Application des Peines de Paris avait autorisé la libération du militant des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaise en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire à signer avant le 14 janvier 2013 par le Ministre de l'intérieur de l'époque, Manuel Valls.**

**Alors que tout était prêt pour que Georges puisse rejoindre son pays, Manuel Valls dans une attitude indigne et inhumaine refusa de signer l'arrêté.**

**Aujourd'hui la France doit se montrer à la hauteur des idéaux d'égalité et de justice à portée universelle qu'elle proclame.**

**A l'occasion de la visite présidentielle, nous avons rencontré le député Jean Bernard Sempastous qui a déjà visité Georges Ibrahim Abdallah et a évoqué sa situation avec le cabinet de la Présidence de la République, nous avons sollicité et obtenu deux entretiens avec des conseillers d'Emmanuel Macron : Messieurs Maxance Barré et Jean-Marie Caillaud .**

**Ce dernier nous a proposé d'organiser rapidement une rencontre avec le Ministère de la Justice.**

**Nous ne nous sommes pas contentés de ces contacts et avons patienté afin d'alerter directement le Président de la République. Ce dernier nous a assuré connaître le sujet, confirmant qu'il avait été interpellé à plusieurs reprises lors de ces derniers déplacements au Liban.**

**Nous avons dit au Président que la France des valeurs universelles, des droits humains, doit désormais AGIR et rendre sa liberté à un homme en prison depuis 38 ans et dont la vie ne peut être broyée par une quelconque raison d'Etat.**

**Nous allons donc engager sans tarder les démarches auprès des conseillers présidentiels.**

**La lutte continue pour que Georges, notre camarade, puisse retrouver sa liberté et regagner son pays après 38 ANS d'emprisonnement.**

*Le collectif 65 pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah.*